

Les Genevez, le 10 septembre 2026

COMMANDE

Commande de pommes, poires, pommes de terre et jus de pommes à retourner au bureau communal jusqu'au 30 septembre 2026

La livraison des commandes se fera au bâtiment des services communaux



Le mardi 20 octobre 2026 de 16h00 à 17h30



L'encaissement se fera par facture.

Nom, prénom :

Pommes

	CARTON(S) DE 10 KG			CAISSE(S) DE 25 KG	
Gala		carton(s) de 10 kg à Fr. 23.-	et/ou		caisse(s) de 25 kg à Fr. 52.5 + Fr. 5.- *
Boscop		carton(s) de 10 kg à Fr. 23.-	et/ou		caisse(s) de 25 kg à Fr. 52.5 + Fr. 5.- *
Jonagold		carton(s) de 10 kg à Fr. 23.-	et/ou		caisse(s) de 25 kg à Fr. 52.5 + Fr. 5.- *
Golden		carton(s) de 10 kg à Fr. 23.-	et/ou		caisse(s) de 25 kg à Fr. 52.5 + Fr. 5.- *
Pinova		carton(s) de 10 kg à Fr. 23.-	et/ou		caisse(s) de 25 kg à Fr. 52.5 + Fr. 5.- *
Topaz		carton(s) de 10 kg à Fr. 23.-	et/ou		caisse(s) de 25 kg à Fr. 52.5 + Fr. 5.- *
Idared		carton(s) de 10 kg à Fr. 23.-	et/ou		caisse(s) de 25 kg à Fr. 52.5 + Fr. 5.- *
Braeburn		carton(s) de 10 kg à Fr. 23.-	et/ou		caisse(s) de 25 kg à Fr. 52.5 + Fr. 5.- *

Poires

	CARTON(S) DE 10 KG			SAC(S) DE 5 KG	
Conférence		carton(s) de 10 kg à Fr. 26.-	et/ou		sac(s) de 5 kg à Fr. 13.-

Pommes de terre

Blanches		sac(s) de 15 kg, à Fr. 13.-
Rouges		sac(s) de 15 kg, à Fr. 13.-

Jus de pommes

Jus de pommes frais du pressoir		caisse(s) de 12 litres à Fr. 27.- + Fr. 11.- *
Jus de pommes frais du pressoir		bag-in-box de 10 litres à Fr. 23.-

* = Frais pour consignes. Les consignes des années précédentes doivent être ramenées à l'administration communale jusqu'au 13 octobre 2026.